

CORONAVIRUS : L'incurie de la gestion des masques prouve l'incompétence et l'irresponsabilité au sommet de l'État.

27 mars 2020

Le cabinet d'avocats qui a saisi la CJR pour le compte de 600 médecins somme le ministre de la santé de prouver les commandes de masques et de tests passés depuis le 20 décembre

#COVID19 : le cabinet d'avocats Di Vizio somme le ministre de la Santé de produire des preuves des commandes de masques et de tests

27 mars 2020 | par Cabinet DI VIZIO | Partager



Représentés par le Cabinet Di Vizio, 92 professionnels de santé représentant le collectif C19 ont adressé aujourd'hui une sommation interpellative au ministère des Solidarités et de la Santé pour recevoir : -les contrats et « commandes » de masques, quel que soit leur type, qui ont été conclus par l'État depuis le 20 décembre 2019 ; -les contrats relatifs aux tests de dépistage du COVID-19, qui ont été conclus par l'État depuis 20 décembre 2019.

28 mars 2020

Le gouvernement annonce la commande de 1 milliard de masques – dont 74 millions de masques FFP2 – à la Chine...

Le Point Santé

Coronavirus : la France commande un milliard de masques à la Chine

VIDÉO. Les équipements de protection, dont 74 millions de masques FFP2, arriveront via un pont aérien mis en place entre les deux pays, selon France Info.

Par LePoint.fr

Modifié le 28/03/2020 à 16:33 - Publié le 28/03/2020 à 14:54 | Le Point.fr



27 mars 2020

Le cabinet d'avocats qui a saisi la CJR pour le compte de 600 médecins somme le ministre de la santé de prouver les commandes de masques et de tests passés depuis le 20 décembre

#COVID19 : le cabinet d'avocats Di Vizio somme le ministre de la Santé de produire des preuves des commandes de masques et de tests

27 mars 2020 | par Cabinet DI VIZIO | Partager



Représentés par le Cabinet Di Vizio, 92 professionnels de santé représentant le collectif C19 ont adressé aujourd'hui une sommation interpellative au ministère des Solidarités et de la Santé pour recevoir : -les contrats et « commandes » de masques, quel que soit leur type, qui ont été conclus par l'État depuis le 20 décembre 2019 ; -les contrats relatifs aux tests de dépistage du COVID-19, qui ont été conclus par l'État depuis 20 décembre 2019.

28 mars 2020

Le gouvernement annonce la commande de 1 milliard de masques – dont 74 millions de masques FFP2 – à la Chine...

Le Point Santé

Coronavirus : la France commande un milliard de masques à la Chine

VIDÉO. Les équipements de protection, dont 74 millions de masques FFP2, arriveront via un pont aérien mis en place entre les deux pays, selon France Info.

Par LePoint.fr

Modifié le 28/03/2020 à 16:33 - Publié le 28/03/2020 à 14:54 | Le Point.fr



Après avoir affirmé que les masques de protection n'étaient pas nécessaires, puis qu'un contingent de 15 millions avait été débloqué, puis que l'on allait passer commande de 250 millions, le gouvernement s'est enfin décidé ce 28 mars à passer commande de 1 milliard de masques.

C'est un aveu terrible. Car cette commande survient alors que cela fait 3 mois que l'épidémie s'est déclarée en Chine et 2 mois que le gouvernement est informé des risques encourus par la France.

Elle a été prise sous la pression du cabinet d'avocats qui représente le collectif C19, qui a adressé une "sommation interpellative" au ministère des Solidarités et de la Santé pour recevoir les contrats et « commandes » de masques, quel que soit leur type, qui ont été conclus par l'État depuis le 20 décembre 2019.

Toute cette affaire démontre de façon sidérante l'amateurisme, l'indolence, les mensonges, les tergiversations, la totale incompétence et l'irresponsabilité du président de la République et de son gouvernement.

Un chef d'État et des ministres dignes de ces responsabilités auraient passé commande de masques depuis au moins la fin janvier ou le début février. Des centaines, et peut-être des milliers de vies, auraient été sauvées.

La chronologie minutieuse jointe ci-dessous l'illustre de façon accablante.

FA
28 mars 2020

=====

Chronologie des événements et des déclarations du gouvernement depuis le 1er janvier 2020

?? **11 janvier** : selon ses propres dires - dans son entretien au Monde le 17 mars -, **Agnès Buzyn prévient Macron de la dangerosité de l'épidémie qui arrive** : « Le 11 janvier, j'ai envoyé un message au président sur la situation. »

Source : <https://www.lefigaro.fr/politique/pour-agnes-buzyn-les-municipales-ont-ete-une-mascarade-au-regard-du-coronavirus-20200317>

?? **26 janvier** : interrogée par la presse, Agnès Buzyn estime publiquement "totalement inutile" le port de masque pour les non-contaminés.

Source : <https://www.bfmtv.com/mediaplayer/video/coronavirus-agnes-buzyn-estime-totalement-inutile-le-port-de-masque-pour-les-non-contaminees-1217820.html>

?? **30 janvier** : selon ses propres dires, Agnès Buzyn prévient le Premier ministre : « Le 30 janvier, j'ai averti Édouard Philippe que les élections ne pourraient sans doute pas se tenir. Je rongeais mon frein. »

Une source au sein de l'exécutif affirme en effet avoir été témoin de la discussion entre le premier ministre et son ex-ministre de la Santé, le 30 janvier, lors de l'installation de la conférence de financement sur les retraites.

« Elle disait que le phénomène était grave, qu'il pouvait être massif. Elle était inquiète de la vitesse de propagation du virus, et de sa mortalité. Elle lui a montré la courbe de l'OMS en disant : "Vous imaginez, ce que ça donnerait en France ?" » raconte ce responsable au Figaro.

Source : <https://www.lefigaro.fr/politique/pour-agnes-buzyn-les-municipales-ont-ete-une-mascarade-au-regard-du-coronavirus-20200317>

?? **3 mars** : le ministre de la santé Olivier Véran, invité de Jean-Jacques Bourdin sur RMC, déclare que « les masques sont utiles à tous ceux qui ont été en contact rapproché avec un malade, et notamment aux professionnels de santé.

Nous en avons déjà déstocké 15 millions et nous allons en commander plusieurs millions dans les prochains jours. »

Source : <https://twitter.com/olivierveran/status/1234773389618839553>

?? **COMMENTAIRE** : On en déduit donc qu'aucune commande de masques n'a été passée entre le 11 janvier - date où Agnès Buzyn prévient le président de la République de la dangerosité de l'épidémie - et le 3 mars, date où son successeur Olivier Véran annonce que des commandes vont être passées "dans les prochains jours".

?? à partir du 4 mars et tous les jours suivants ; la polémique enfle et les protestations se multiplient, chez les soignants hospitaliers puis dans tout le monde médical, puis dans les forces de l'ordre, sur l'absence totale de masques, et notamment de masques protecteurs FFP2.

?? 17 mars : alors que la polémique sur les masques fait rage, le directeur général de la santé, Jérôme Salomon, s'indigne publiquement de voir « énormément de masques dans la rue, des personnes qui n'ont aucune raison d'en porter et d'être exposés à des malades ».

« Ces masques sont mal portés, mal utilisés, ils manquent aux soignants », poursuit-il, en reconnaissant indirectement, donc, qu'il y a bel et bien un manque de masques.

Source : <https://francais.rt.com/france/72910-penurie-masques-ministre-sante-tente-rassurer-couper-court-polemique>

?? même jour, 17 mars : Invité de France 2, le Premier ministre confirme en s'agaçant les déclarations faites le matin même à la presse par son ancienne ministre de la santé : « Agnès Buzyn m'a dit fin janvier que si nous étions au pic de l'épidémie au moment des élections, alors il serait difficile de les organiser, a reconnu le chef du gouvernement. Mais à l'époque, beaucoup de médecins n'étaient pas d'accord. »

« Je n'ai aucun doute que dans quelques mois, certains diront : "Il aurait fallu faire plus", ou "autrement". Toutes ces polémiques, je les accepte, je suis chef du gouvernement, mais ce qui m'intéresse, c'est de faire en sorte que ce combat que nous menons soit gagné. »

Source : <https://www.lefigaro.fr/politique/pour-agnes-buzyn-les-municipales-ont-ete-une-mascarade-au-regard-du-coronavirus-20200317>

?? 20 mars : sur BFM TV, la porte-parole du gouvernement Sibeth Ndiaye crée une polémique en affirmant : « Les masques ne sont pas nécessaires pour tout le monde, et vous savez quoi ? Moi je ne sais pas utiliser un masque, [...] parce que l'utilisation d'un masque, ce sont des gestes techniques précis, sinon on se gratte le nez sous le masque et on a du virus sur les mains [...] ça peut même être contre-productif. »

Source : <https://francais.rt.com/france/72910-penurie-masques-ministre-sante-tente-rassurer-couper-court-polemique>

?? 21 mars : en conférence de presse, le ministre de la Santé Olivier Véran tente de rassurer le personnel soignant sur la distribution à venir des masques.

Il essaie d'éteindre la polémique qui enflé sur la gestion des stocks par l'État, en jugeant que « face à une épidémie de telle ampleur, il serait facile de rechercher les responsabilités ».

Il souligne les choix politiques de réduction de la dépense publique des années précédentes, à cause desquels les stocks « se sont réduits ».

Il précise : « Porter un masque en vie quotidienne, ça pose une complexité d'usage » et fait ainsi passer un message clair : il n'y aura pas de masque pour les citoyens lambda.

Olivier Véran l'assure : les masques ne serviraient pas à protéger les Français dans la rue. « L'usage du masque en population réelle ne correspond pas aux recommandations internationales », notamment de l'OMS, justifie-t-il, invitant de ce fait « toute personne qui dispose encore de masques à les remettre aux soignants ».

Pour ceux-ci, il indique : « Dès le début nous avons recouru à l'importation de masques, [...] nous avons tout mis en œuvre », a-t-il plaidé, avant de faire sa principale annonce, à savoir que l'État avait « d'ores et déjà signé des

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~
commandes de 250 millions de masques qui seront livrés progressivement».

Ce nombre paraît aussitôt très faible à l'échelle du pays, ce qu'Olivier Véran assume en parlant d'un «un choix difficile» qui vise à octroyer les «masques d'abord aux personnels de santé». Cette logique vise, selon lui, à «permettre de tenir le plus longtemps» possible avec le stock existant....

Source : <https://francais.rt.com/france/72910-penurie-masques-ministre-sante-tente-rassurer-couper-court-polemique>

?? 27 mars : Représentés par le Cabinet d'avocats Di Vizio, 92 professionnels de santé représentant le collectif C19 adressent une sommation interpellative au ministère des Solidarités et de la Santé pour recevoir les contrats et « commandes » de masques, quel que soit leur type, qui ont été conclus par l'État depuis le 20 décembre 2019, de même que les contrats relatifs aux tests de dépistage du COVID-19, qui ont été conclus par l'État depuis 20 décembre 2019.

Le cabinet d'avocats, souligne que les infirmiers, praticiens hospitaliers, chirurgiens-dentistes, urgentistes ou encore médecins généralistes, sont tous inquiets de ne pas voir les masques et les tests arriver, en quantité, malgré les annonces de l'État faites par Olivier Véran lui-même dans son tweet du 3 mars (cf. supra)

le cabinet d'avocats fait appel à l'article L. 300-2 du Code des relations entre le public et l'administration, selon lequel les administrations « sont tenues de publier en ligne ou de communiquer les documents administratifs qu'elles détiennent aux personnes qui en font la demande ».

Il demande donc que lui soit fourni, sous 48 heures, la liste des commandes de masques et de tests conclus par l'État depuis le 20 décembre 2019.

Source : <https://www.caducee.net/actualite-medicale/14832/covid19-le-cabinet-d-avocats-di-vizio-somme-le-ministre-de-la-sante-de-produire-des-preuves-des-commandes-de-masques-et-de-tests.html>

Photo de gauche sur notre vignette.

?? 28 mars : la Direction générale de la santé informe la presse que la France a commandé un total de un milliard de masques, dont 74 millions de FFP2, à la Chine.

Pour acheminer le matériel, un pont aérien, composé de 56 rotations, va être mis en place entre la France et la Chine. Un dispositif auquel « Air France participe », a confirmé la compagnie aérienne au média public. Quatre appareils russes Antonov seront affrétés chaque semaine, transportant chacun 18,3 millions de masques.

Source : https://www.lepoint.fr/sante/coronavirus-la-france-commande-un-milliard-de-masques-a-la-chine-28-03-2020-2369150_40.php

Photo de droite sur notre vignette.

?? COMMENTAIRE : En informant ce jour la presse que l'État vient de commander 1 milliard de masques et que ceux-ci vont être acheminés par un pont aérien, le gouvernement, sous la pression des avocats, fait donc un terrible aveu : il donne à penser qu'aucune commande de masques n'a été effectuée entre le 3 et le 28 mars !

CONCLUSION : incompétence et irresponsabilité au sommet de l'État

Le gouvernement apparaît comme un bateau ivre, sans capitaine et sans gouvernail.

Après avoir affirmé que ces masques n'étaient pas nécessaires, puis qu'un contingent de 15 millions avait été débloqué, puis que l'on allait passer commande de 250 millions, il se décide à en commander soudain 1 milliard, alors que cela fait 3 mois que l'épidémie s'est déclarée en Chine et 2 mois que le gouvernement est informé des risques encourus par la France.

Cette gestion des masques de protection montre de façon sidérante l'amateurisme, les mensonges, l'indolence, la totale incompétence et l'irresponsabilité du président de la République et de son gouvernement.
